

ARRETE MUNICIPAL n°AC 2026.89

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

Objet :
Réservation d'une partie du
domaine public pour un tournage
« Le jour du Seigneur »

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,1
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8,
- ◆ Vu le Code Pénal, et notamment l'article R 610-5,
- ◆ Vu la demande d'autorisation de France Télévision afin de réaliser le tournage de l'émission « Le jour du seigneur »
- ◆ Vu la délibération 2025-88 du 15.12.2025 sur les tarifs des occupations du domaine public
- ◆ Considérant la nécessité de réserver une partie du domaine public, afin de réaliser des prises de vue sur le domaine public et pour le stationnement des équipes de tournage
- ◆ Considérant qu'il y a lieu d'apporter des prescriptions afin que ce tournage se déroule dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et les biens.

ARRÊTE

Article 1 :

Pour permettre le tournage de l'émission « Le Jour du Seigneur », la société France Télévision est autorisée à occuper une partie de l'esplanade de l'espérance à Saint-Jorioz (embarcadère et proximité de la passerelle) le **mardi 23 juin 2026 de 08 h à 12 heures**.

Article 2 :

Le stationnement des véhicules techniques ainsi que l'implantation de barnums nécessaires au tournage est autorisé sur le parking de la plage dans l'angle de l'impasse des mouettes et de la route du port au niveau des deux premières allées de stationnement.

Article 3 :

L'organisateur aura à sa charge la prise en compte de toutes les mesures de sécurité pour les personnes et les biens.

L'ensemble des espaces utilisés devront être remis dans l'état original à l'issue du tournage. Selon la délibération susvisée, un titre de recette sera remis aux organisateurs dans le cadre de l'utilisation du domaine public.

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la responsable du pôle fiances de la commune de Saint-Jorioz
 - ✓ Au demandeur g.defebvre@cfrt.tv
 - ✓ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie

A SAINT-JORIOZ
Le 1/06/2026

Le Maire

Michel BEAL

